



2020

Fédération Française de Baseball &amp; Softball

2020

N3

## PROCES VERBAUX

Mai Juin 2020

Recueil des délibérations, Actes &amp; Décisions du Bureau Fédéral, du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale

**Comité Directeur  
du 5 mai 2020 en téléconférence**

**Membres présents :** Vincent BIDAUT, Christelle BONAVIDA, Didier CANNIOUX, Fabien CARRETTE-LEGRAND, Olivier DUBAUT, Fabienne DUHOUX, Frédéric GUERN, Jean-Marie MEURANT, Tom NAGEL, Paul NGUYEN, Sylvain PONGE, Thierry RAPHET, Alain ROUCAN, Didier SEMINET.

**Membres excusés :** Marie-Christine BINOT.

**Membres absents :** François DULPHY, Pierre-Yves ROLLAND, Miriam ROMERO.

**Assistent également :** Stephen LESFARGUES, François COLLET, Noémi CHEVALIER-MICHON, Elliot FLEYS.

**I. Ouverture, Actualités**Crise sanitaire liée au coronavirus Covid-19

Cette réunion se tient, conformément à l'Ordonnances du 25 mars 2020, par téléconférence.

Il est constaté à 18h01 que 14 membres étant présents, le Comité Directeur peut valablement délibérer sous la présidence de Didier SEMINET.

Le Président SEMINET ouvre la réunion en prenant des nouvelles des participants et fait part des dernières actualités.

Il informe les membres du Comité Directeur que le plan de déconfinement demandé par le Ministère des Sports a été envoyé lundi 4 mai (voir plus bas). La Direction des Sports analysera les différents plans de déconfinement et produira un protocole sanitaire pour la reprise des activités sportives.

Le baseball-softball faisant partie des sports collectifs, la reprise des activités pourrait ne pas intervenir dès le 11 mai mais peut-être après le 2 juin, selon le calendrier établi par le Gouvernement et l'évolution de la situation sanitaire. La pratique compétitive elle ne devrait pas être autorisée avant la fin du mois d'août.

La Fédération travaille sur un protocole de bonnes pratiques pour accompagner les clubs dans la reprise progressive des activités quand celle-ci sera possible.

**II. Ordre du jour**

Le Secrétaire Général rappelle l'ordre du jour :

- Ouverture, Actualités,
- Ordre du jour,
- Approbations des P.V.,
- Commissions,
- Plan de déconfinement,
- Annulation des compétitions nationales 2020,
- Mesures de soutien en faveur des clubs et organes déconcentrés,
- D.T.N.,

- Vie du siège,
- Vie Fédérale,
- Assemblée Générale,
- Divers.

Le Comité Directeur valide l'ordre du jour à l'unanimité.

**III. Approbations des P.V.**

Le Comité Directeur valide le P.V. du dernier Comité Directeur en date du 14/04/2020.

Sur proposition du Secrétaire Général, le P.V. du Bureau en date du 24/04/2020 est approuvé par le Comité Directeur après la modification suivante.

**I Vie Fédérale**

Élection des représentants territoriaux à la Commission de Répartition de Fonds

À la place de :

*L'élection par les pairs des représentants territoriaux des Ligues et des Comités Départementaux se fera via l'outil Google Forms, outil gratuit présent dans le compte « G Suite » utilisé par la Fédération. La date de l'élection sera le 22 mai 2020.*

Lire :

*L'élection par les pairs des représentants territoriaux des Ligues et des Comités Départementaux se fera via l'outil Belenios, outil utilisé par l'INRIA <https://www.inria.fr/fr/belenios-le-vote-electronique-en-toute-transparence> et répondant aux critères définissant un vote électronique. La date de l'élection sera le 22 mai 2020.*

**IV. Commissions**Commission Nationale Sportive Softball

Le Comité Directeur valide à l'unanimité le P.V. du 24/04/2020 de la CNSS

Commission Fédérale Jeunes

Le Comité Directeur valide à l'unanimité le P.V. 05.2020 de la Commission Fédérale Jeunes du 05/05/2020.

Commission Fédérale Sports et Handicap

Le président de la CFSH intervient pour présenter aux membres le projet de renouvellement de convention de partenariat entre la Fédération et l'Association Blind Baseball France.

**V. Plan de déconfinement**

En préambule le Président précise que ce plan de déconfinement a été élaboré en étroite collaboration avec le médecin fédéral Marie-Christine BINOT, Aude FATOUT également médecin, le président du club de La Rochelle Pascal REGNIER infirmier, Fabien CARRETTE-LEGRAND qui représente les arbitres, le DTN, François COLLET, Le Président et le Secrétaire Général.

Le Président remercie l'ensemble des participants à cette « Task force » et précise que le document a été élaboré dans des délais très courts, le Ministère des Sports n'ayant laissé que quelques jours aux Fédérations pour le produire.

La Fédération a mis l'accent sur le fait que le baseball-softball permet de respecter les règles de distanciation sociale en raison d'une faible

concentration d'athlètes au regard de la surface de jeu, ainsi que la limitation des contacts dans nos pratiques.

Ce plan a été communiqué au ministère lundi 4 mai et sera présenté cette semaine, en l'état, aux Ligues, Comités Départementaux et Clubs lors de visioconférences organisées avec les territoires.

Dès le retour du ministère, les différentes mesures prises par ce dernier seront diffusées aux Ligues, Comités Départementaux et Clubs.

Le Comité Directeur approuve le plan de déconfinement fédéral.

Le Président demande au représentant de France Cricket de lui communiquer le plan de déconfinement du cricket tout en soulignant que cette discipline est encore moins un sport de contact que le baseball ou le softball.

#### VI. Annulation des compétitions nationales 2020

À l'issue de cette présentation, le Président demande l'avis des membres du Comité Directeur sur la tenue des compétitions nationales de baseball et softball, toutes catégories d'âge confondues.

Les membres du Comité Directeur font état des différents contacts qu'ils ont pu avoir ces dernières semaines avec de multiples clubs et font remonter le désir pour une majorité d'entre eux de ne pas participer à des compétitions nationales mais de se concentrer sur la rentrée scolaire, le recrutement de nouveaux licenciés, la fidélisation de leurs licenciés et la pérennisation des emplois.

**Après ce tour de table le Comité Directeur vote à l'unanimité moins une voix l'annulation de toutes les compétitions nationales pour la saison 2020.**

#### VII. Mesures de soutien en faveur des clubs et organes déconcentrés

Un des axes prioritaires fixé par la Fédération est d'aider les clubs à ne pas manquer la période critique de la rentrée scolaire de septembre prochain.

Plus de 120 clubs ayant montré leur intérêt pour un **kit de communication de rentrée** à l'occasion d'un sondage lancé au mois d'avril, le Comité Directeur décide de valider ce projet et d'offrir un kit à chaque club qui en fera la demande. D'autre part le Comité Directeur vote en faveur de la **relance de l'opération « prends-toi au jeu ! »** qui permet à chaque nouvelle licenciée féminine de moins de 15 ans de se voir offrir un gant de baseball/softball.

La Fédération rappelle également qu'elle prend en charge gracieusement trois **abonnements annuels par club à la plate-forme de formation entraîneurs Better Coaches** dans le cadre d'une collaboration avec Baseball Canada. La Direction Technique Nationale a aussi lancé les **« Techniques du Jeudi », le rendez-vous hebdomadaire des parents et entraîneurs** qui rassemble 100 à 150 personnes lors de chaque session. Ce programme se poursuivra à un rythme mensuel après la levée du confinement.

La Fédération a aussi réalisé une **commande de masques textiles filtrants lavables** mis à disposition des licenciés sur la boutique fédérale et vendus à prix coûtant.

#### VIII. D.T.N.

##### Équipes de France

Le DTN informe le Comité Directeur des annulations et reports des compétitions internationales de nos équipes de France :

- Report des Championnats d'Europe de Softball Féminin et Masculin senior en 2021

En suspens :

- Coupe du Monde de Baseball Féminin
- Championnat d'Europe de Baseball 18U
- Championnat d'Europe de Baseball5 18U
- Coupes du Monde de Baseball5 Senior et 18U.

##### Projet de Performance Fédéral (PPF)

Le DTN présente un point de situation sur la situation des athlètes de haut niveau :

- Il met en avant le travail d'accompagnement des entraîneurs, préparateurs physiques et mentaux dans les structures du PPF avec un accompagnement de nos sportifs à distance dans leur double projet, maintien en bonne condition physique et suivi scolaire.

- La direction technique a organisé des réunions avec les parents des athlètes en Pôles France et la fédération a pris la décision du retrait des versements des pensions pour les mois en confinement.

Le Comité Directeur dans son approbation du Plan de déconfinement Baseball, Softball et Baseball5 acte le principe de précaution pour ses athlètes de haut niveau et d'autoriser le retour des athlètes dans les structures du PPF (CREPS, CRJS et SEA) uniquement à la rentrée scolaire de septembre, si et seulement si les conditions sanitaires sont respectées et l'accueil en internat possible dans les établissements.

#### IX. Vie du siège

##### Personnel fédéral

Le Président informe le Comité Directeur qu'après Lydie SAYAD, passée en activité réduite de 100% le 18 mars, le reste du personnel du siège fédéral est passé en activité réduite de 60% à compter du 6 avril 2020.

Par ailleurs, il informe les membres du Comité Directeur que le personnel poursuivra son activité en télétravail et que le siège fédéral restera fermé jusqu'à nouvel ordre.

#### X. Vie Fédérale

##### Campagne Projets Sportifs Fédéraux 2020 (PSF, ex CNDS)

Le DTN informe le Comité Directeur de la clôture du dépôt des dossiers au 30 avril 2020 à minuit, en quelques chiffres :

82 dossiers déposés (nombre de structures, montant total demandé) :

- 10 ligues (117.740€)
- 12 comités (76.370€)
- 60 clubs (349.938€)

Pour rappel l'enveloppe dont la Fédération dispose pour 2020 s'élève à 194.195€.

##### Impact financier du COVID-19

30 clubs ont répondu au courrier du Président pour estimer l'impact de la crise sanitaire actuelle sur leurs finances. La perte globale est estimée à 400.000€, un montant qu'il convient toutefois de mettre en perspective en raison d'une grande variété de retours faisant apparaître tantôt des pertes réelles, tantôt des pertes estimées, soit en 2020 soit en 2021, sans par ailleurs qu'il ne soit fait mention des potentielles économies réalisées (ex : non-participation à une compétition nationale).

#### XI. Assemblée Générale 2020

Le Comité Directeur valide la date du samedi 20 juin pour l'Assemblée Générale de la Fédération. Les modalités pratiques de l'AG seront prochainement communiquées aux clubs et organes déconcentrés.

Suite à un sondage réalisé aux clubs et ayant reçu une réponse favorable (99% de pour, 1% de contre), le vote sera organisé par voie électronique. Les statuts actuels ne le permettant pas, cette question sera la première résolution soumise au vote à l'Assemblée Générale.

Par ailleurs, l'élection des représentants territoriaux à la Commission de répartition des fonds se tiendra le 22 mai, elle aussi par voie électronique.

#### XII. Divers

Le Secrétaire Général demande aux membres du Comité Directeur de prendre connaissance de la note sur les extensions de licence qu'il soumet à leur jugement et de lui préciser par écrit les points dont ils souhaitent débattre lors du prochain Comité Directeur.

Le Comité Directeur autorise Vincent BIDAUT à poursuivre son projet de réalisation d'une vidéo promotionnelle à destination des réseaux sociaux pour la mise en avant de nos disciplines.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h16.

**Bureau fédéral  
du 29 mai 2020 en téléconférence**

**Membres ayant participé à la téléconférence :** Christelle BONAVIDA, Fabien CARRETTE-LEGRAND, Frédéric GUERN, Jean-Marie MEURANT, Paul NGUYEN, Sylvain PONGE, Thierry RAPHET, Didier SEMINET.

**Membres invités :** Stephen LESFARGUES, François COLLET, Tom NAGEL, Fabienne DUHOUX, Alain ROUCAN, Vincent BIDAUT, Olivier DUBAUT, Williams CASACOLI.

Il est constaté la totalité des membres du Bureaux étant présents, le Bureau Fédéral peut valablement délibérer par voie de téléconférence sous la présidence de Didier SEMINET.

**I. Vie Fédérale**

Le protocole sanitaire proposé par la Fédération validé par le ministère chargé des sports, permet dans le respect des phases de ce même protocole de reprendre des activités.

En conséquence, le Bureau Fédéral vote le **passage de la phase 1 à la phase 2 du protocole fédéral de déconfinement à partir du 2 juin pour les clubs** de baseball-softball et cricket affiliés à la Fédération Française de Baseball et Softball **ayant rempli les conditions de la phase 1** qui comprend notamment un audit auprès des licenciés et la nomination d'un ManagerCovid-19.

Certains clubs comme Metz et Sénart ont été autorisés à réutiliser les équipements à partir du 2 juin, ceux-ci pourront donc reprendre leurs activités dès la semaine prochaine. Dans les équipements ré-ouverts, il est rappelé que le Manager Covid-19 sera responsable de l'**affichage et du respect du guide des bonnes pratiques** édité par la Fédération.

**II. Comité Directeur**

Le prochain Comité Directeur, se réunira par visioconférence le mardi 2 juin à 18h30.

Ordre du jour :

- Approbations
- Commissions
- Contestations, Réclamations, Protêts, Discipline
- D.T.N.
- Vie du siège
- Vie Fédérale
- A.G.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h55.

**Comité Directeur  
du 2 juin 2020 en téléconférence**

**Membres présents :** Vincent BIDAUT, Christelle BONAVIDA, Fabien CARRETTE-LEGRAND, Olivier DUBAUT, Fabienne DUHOUX, Frédéric GUERN, Jean-Marie MEURANT, Tom NAGEL, Paul NGUYEN, Sylvain PONGE, Thierry RAPHET, Alain ROUCAN (A : 19h49), Didier SEMINET.

**Membres excusés :** Marie-Christine BINOT.

**Membres absents :** Didier CANNIOUX, François DULPHY, Pierre-Yves ROLLAND, Miriam ROMERO.

**Assistent également :** Stephen LESFARGUES, François COLLET, Noémi CHEVALIER-MICHON.

**I. Ouverture, Actualités**

Crise sanitaire liée au coronavirus Covid-19

Cette réunion se tient, conformément à l'Ordonnances du 25 mars 2020, par téléconférence.

Il est constaté à 18h35 que 12 membres étant présents, le Comité Directeur peut valablement délibérer sous la présidence de Didier SEMINET.

Le Président SEMINET ouvre la réunion en prenant des nouvelles des participants et fait part des dernières actualités.

**II. Ordre du jour**

Le Secrétaire Général rappelle l'ordre du jour :

- Ouverture, Actualités,
- Ordre du jour,
- Approbations des P.V.,
- Commissions,
- Protocole de reprise des activités,
- D.T.N.,
- Vie du siège,
- Vie Fédérale,
- Assemblée Générale,
- Divers.

Le Comité Directeur valide l'ordre du jour à l'unanimité.

**III. Approbations des P.V.**

Le Comité Directeur valide le P.V. du dernier Comité Directeur en date du 05/05/2020 ainsi que le P.V. du Bureau Fédéral en date du 29/05/2020.

**IV. Commissions**

Commission Fédérale Financière

Le Comité Directeur valide le nouveau budget prévisionnel qui sera soumis aux votes lors de l'Assemblée Générale du 20 juin 2020. Le Président de la Commission Fédérale Financière indique que la version révisée, en baisse de 25% par rapport au budget voté lors du Comité Directeur du 1<sup>er</sup> février, prend en compte l'impact du COVID-19 et notamment l'annulation des compétitions nationales ainsi que la mise en place d'un fonds d'aide aux clubs.

Commission de Surveillance des Opérations Électorales

Le Comité Directeur prend note des rapports de la CSOE en date du 6 mai 2020, 22 mai 2020 et 25 mai 2020.

Commission Fédérale de la Réglementation

Le Comité Directeur se prononce favorablement sur les textes préparés par la Commission Fédérale de la Réglementation en accord avec les organes et commissions de la Fédération concernés.

La Commission Fédérale de la Réglementation est chargée d'établir l'annexe réglementation du présent Comité Directeur en reprenant in extenso les textes votés.

France Cricket

Le Comité Directeur approuve la version actualisée de la convention entre la Fédération et France Cricket.

**V. Protocole de reprise des activités**

Passage de la phase 1 à la phase 2 pour certains clubs à compter du 2 juin 2020

Le Bureau Fédéral du 29 mai 2020 a acté le passage en phase 2 des clubs répondants aux critères de la phase 1 à partir du 2 juin. Le Comité Directeur approuve cette mesure.

Le Président précise que le système de phase et son avancement dans le temps est étroitement lié aux annonces gouvernementales dont la prochaine est attendue le 22 juin. Le protocole (nombre et/ou durée de phases) pourra en conséquence être revu en fonction des annonces.

Aide aux clubs pour l'achat de matériel sanitaire

Conscient de l'effort financier demandé aux clubs afin d'assurer le respect des règles d'hygiène imposées à partir de la phase 2 du protocole de reprise des activités, le Comité Directeur décide d'accorder une aide de 50,00 € pour l'achat de matériels (masques, gants, charlottes, etc...) ou produits (solution hydroalcoolique, désinfectant, etc...) aux clubs qui en feront la demande et sur production des factures au nom du club.

**VI. D.T.N.**

Le DTN informe le comité directeur que le Manager fédéral COVID-19, Williams Casacoli, commence à recevoir les noms des Managers COVID-19 des Ligues, des comités et des clubs. Une centaine de structures ont déjà répondu à la demande de la fédération.

Le DTN informe le comité directeur que la fédération va déposer un dossier de demande de subvention à l'ANS dans le cadre de la politique de l'Agence en faveur des équipements sportifs pour l'année 2020 – Volet Sport de haut niveau/haute performance. Il s'agira d'obtenir un financement pour l'acquisition d'outils technologiques aux deux Pôles France. Le Comité Directeur prend note de cette demande.

Le DTN informe le comité directeur que les Ligues régionales de Nouvelle-Aquitaine, Normandie et Occitanie vont déposer avant le 5 juin un dossier de demande de subvention à l'ANS à l'attention des structures dont l'action d'accès au sport de haut niveau est avérée, en cohérence avec le Projet de Performance Fédéral (PPF) et en lien avec la stratégie menée par l'Agence. Nos 3 Pôles Espoirs sont éligibles à ce dispositif.

## VII. Vie du siège

### Contrats

Le Comité Directeur valide la prorogation, par avenant, du contrat de partenariat avec la SARL TLC MARKETING FRANCE relatif à la poursuite du dispositif « Réseau National Sport » qui permet à des détenteurs de bons d'activité de venir découvrir la pratique du baseball-softball dans les clubs partenaires (durée : deux ans – du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2022).

## VIII. Vie Fédérale

### Radiations

Le Comité Directeur vote la radiation des clubs suivant pour défaut de paiement ou demande de radiation après la relance du Trésorier Général

- 027009 – Les Owls 27
- 035011 – Predators Fougères Baseball Club
- 059017 – Lille Stars Cricket Club
- 093026 – Challengers Cricket Club
- 099001 – Red Sappers Dudelange

Les modalités de vote pour l'Assemblée Générale sont modifiées en conséquence. Elles font apparaître un nombre total de clubs de 219 représentants 544 voix théoriques.

*Arrivée d'Alain ROUCAN, le nombre de votants passe à 13.*

### Reprise des compétitions

En fonction des renseignements disponibles à ce jour et même si le déconfinement progresse favorablement pour les sports collectifs, il n'est toutefois pas envisagé de reprendre/démarrer les compétitions nationales 2020 telles qu'elles étaient initialement programmées.

Des pistes sont néanmoins envisagées afin de pouvoir proposer aux clubs qui le souhaitent un format de compétition souple et ne délivrant pas de titre. Une consultation sera organisée prochainement avec les Ligues régionales puis les clubs des différentes compétitions nationales de baseball et softball seniors afin de sonder l'intérêt et l'opportunité

## IX. Assemblée Générale 2020

La solution de vote Bélenios utilisée dans le cadre de l'élection des représentants territoriaux à la Commission de répartition des fonds ne permettant pas d'organiser une élection avec plus de 200 votants dans des conditions optimales, le Comité Directeur approuve le recours au prestataire Neovote (recommandé par le Comité National Olympique et Sportif Français) pour l'organisation du vote à distance pour l'Assemblée Générale du 20 juin 2020.

Les ordres du jour des Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire du 20 juin 2020 modifiés du fait des circonstances sanitaires actuelles (observation du quorum par la constatation du vote à distance notamment) sont validés par le Comité Directeur.

Le Comité Directeur se prononce favorablement sur les modifications statutaires et réglementaires, préparées par la Commission Fédérale de la Réglementation en accord avec les organes et commissions de la Fédération concernés, qui seront soumises aux votes des Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire du 20 juin 2020.

## X. Divers

### Dossier juridique

Le Président informe les membres du Comité Directeur de démarches entreprises auprès de conseils juridiques pour le compte de la Fédération. Le Comité Directeur approuve ces démarches et donne son accord au Président pour leur poursuite et toutes actions en découlant.

### Extensions de licence

Le Secrétaire Général demande aux membres du Comité Directeur leurs remarques sur la note des extensions de licence qu'il a soumis à leur jugement lors du précédent Comité Directeur, faisant néanmoins remarquer qu'il n'a reçu aucun écrit sur le sujet.

Vincent BIDAUT demande la reprise des discussions sur le sujet et souhaite participer de ce groupe de travail.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h35.

### **Bureau fédéral du 15 juin 2020 en téléconférence**

**Membres ayant participé à la téléconférence :** Christelle BONAVIDA, Fabien CARRETTE-LEGRAND, Frédéric GUERN, Jean-Marie MEURANT, Sylvain PONGE, Thierry RAPHET, Didier SEMINET.

**Membres invités :** Stephen LESFARGUES, Elliot FLEYS.

Il est constaté la présence de 7 membres du Bureaux, le Bureau Fédéral peut valablement délibérer par voie de téléconférence sous la présidence de Didier SEMINET.

## I. Vie Fédérale

Le Bureau Fédéral vote le **passage de la phase 2 à la phase 3 du protocole fédéral de déconfinement à partir du 16 juin pour les clubs** de baseball-softball et cricket affiliés à la Fédération Française de Baseball et Softball **ayant rempli les conditions de la phase 2.**

## II. Comité Directeur

Le prochain Comité Directeur, se réunira par visioconférence le samedi 20 juin à 12h00.

Ordre du jour :

- Approbations
- Commissions
- Contestations, Réclamations, Protêts, Discipline
- D.T.N.
- Vie du siège
- Vie Fédérale
- A.G.

## III. Assemblée Générale

Après clôture des votes électroniques ce lundi 15 juin à 18h, la Commission de surveillance des opérations électorales informe le bureau fédéral que le quorum des voix et des clubs est atteint pour les résolutions soumises au vote tant de l'assemblée générale extraordinaire que de l'assemblée générale ordinaire - assemblées qui se dérouleront le samedi 20 juin 2020 à partir de 14h à huis clos et seront retransmises en direct.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 18h55.

### **Comité Directeur du 20 juin 2020 en téléconférence**

**Membres présents :** Vincent BIDAUT, Christelle BONAVIDA, Didier CANNIOUX, Fabien CARRETTE-LEGRAND, Olivier DUBAUT, François DULPHY, Frédéric GUERN, Tom NAGEL, Sylvain PONGE, Thierry RAPHET, Alain ROUCAN, Didier SEMINET.

**Membres excusés :** Marie-Christine BINOT, Fabienne DUHOUX, Jean-Marie

MEURANT, Paul NGUYEN.

**Membres absents :** Pierre-Yves ROLLAND, Miriam ROMERO.

**Assistent également :** Stephen LESFARGUES, François COLLET, Noémi CHEVALIER-MICHON, Elliot FLEYS, Williams CASACOLI.

## **I. Ouverture, Actualités**

### Crise sanitaire liée au coronavirus Covid-19

Cette réunion se tient, conformément à l'Ordonnance du 25 mars 2020, par téléconférence.

Il est constaté à 13h02 que 12 membres étant présents, le Comité Directeur peut valablement délibérer sous la présidence de Didier SEMINET.

Le Président SEMINET ouvre la réunion en prenant des nouvelles des participants et fait part des dernières actualités.

## **II. Ordre du jour**

Le Secrétaire Général rappelle l'ordre du jour :

- Ouverture, Actualités,
- Ordre du jour,
- Approbations des P.V.,
- Commissions,
- Protocole de reprise des activités,
- Demandes
- Vie Fédérale,
- Assemblée Générale,

Le Comité Directeur valide l'ordre du jour à l'unanimité.

## **III. Approbations des P.V.**

Le Comité Directeur valide le P.V. du dernier Comité Directeur en date du 02/06/2020 ainsi que le P.V. du Bureau Fédéral en date du 15/06/2020.

## **IV. Commissions**

### Commission Nationale Sportive Baseball

Le Comité Directeur vote l'approbation des « REGLEMENTS FRENCH SUMMER LEAGUE DE BASEBALL 2020 ».

Les indemnités versées aux arbitres reprendront le barème fédéral D2.

### Commission de Répartition des Fonds

Le Comité Directeur est informé des travaux de la Commission de Répartition des Fonds. Le Comité directeur remercie les participants de cette commission pour le travail effectué.

Le résultat des travaux de la commission va être communiqué à l'ANS qui avertira les différentes structures qui ont demandées des fonds de leur retenu ou non et des sommes qui leur seront allouées

## **V. Protocole de reprise des activités**

### Passage de la phase 3 à la phase 4 à compter du 22 juin 2020

Le Comité Directeur vote le **passage de la phase 3 à la phase 4 du protocole fédéral de déconfinement à partir du 22 juin pour les clubs** de baseball-softball et cricket affiliés à la Fédération Française de Baseball et Softball **ayant rempli les conditions de la phase 3.**

Le Comité Directeur après étude des dernières informations gouvernementales vote le **passage de la phase 4 à la phase 5 du protocole fédéral de déconfinement à partir du 29 juin pour les clubs** de baseball-softball et cricket affiliés à la Fédération Française de Baseball et Softball **ayant rempli les conditions de la phase 4.**

Il est précisé qu'encore à ce jour il convient de respecter les règles

sanitaires générales :

- Application des gestes barrières,
- Pas de rassemblement de plus de 10 personnes
- Respect de la distanciation physique spécifique aux activités sportives.

## **VI. Demandes**

### Demande de dérogation

Sur avis du médecin fédéral, le Comité Directeur accorde à M. TRILHA-SENECHAL Samuel (089086) une dérogation, conformément aux textes réglementaires, jusqu'au 31 décembre 2020 pour jouer exclusivement dans les championnats 15U Baseball départemental ou régional.

### Demande de remboursement d'indemnité de formation

À la suite de la demande exprimée par le club 017001 - Les Boucaniers de La Rochelle d'être remboursé des indemnités de formation concernant Nicolas ANTOINE (083129) le Comité Directeur vote contre le remboursement aux motifs que, conformément à ce qui est écrit dans la réglementation, « *Lorsqu'un athlète d'un Pôle Espoir puis (ou non) d'un Pôle France intègre un club possédant un collectif de Division 1 ou de Division 2 pendant sa scolarité ou l'année suivant sa sortie du Pôle, le club dans lequel il est muté est redevable à la fédération d'une indemnité de formation.* », ces conditions étant réunies, l'indemnité de formation est bien due.

## **VII. Vie Fédérale**

### Correspondant fédéral

Noémi CHEVALIER-MICHON a été nommé correspondante fédérale en matière de lutte contre les violences sexuelles et de contrôle d'honorabilité.

### Candidature aux World Masters Games 2025

Le Président informe le Comité Directeur que le Comité National Olympique et Sportif Français souhaite se porter candidat à l'accueil des World Masters Games, un événement multisports ouvert à toute personne âgée d'au moins 30 ans qui se déroule tous les quatre ans, l'année suivant les Jeux Olympiques et Paralympiques.

La France dispose d'un droit d'option sur la candidature en vertu d'un accord entre le Comité International Olympique et l'Association Internationale de Masters Games. Le softball fait partie du programme sportif des WMG, le baseball est optionnel.

Le CNOSF souhaite que les Fédérations confirment leur association au projet de candidature (envoi du dossier avant le 1er août, attribution en novembre 2020) et se positionnent sur l'un des quatre pôles sportifs identifiés : Paris Centre, Saint-Quentin en Yvelines Agglomération, Essonne-Val de Marne et Paris Est- Vaires sur Marne.

Après en avoir discuté et reçu un accord de principe des clubs d'Évry-Courcouronnes, de Sénart et de Savigny-sur-Orge, le Comité Directeur entérine l'association au projet de candidature du CNOSF pour l'organisation des épreuves de softball des WMG 2025 à Grand Paris Sud et Savigny-sur-Orge. François Collet est nommé référent de la Fédération pour les World Masters Games.

### Accueil dans les structures de la Fédération de volontaires Service Civique

Le Comité Directeur vote en faveur de l'accueil de volontaires service civique au sein des structures de la Fédération.

## **VIII. Assemblée Générale 2020**

Après clôture des votes électroniques ce lundi 15 juin à 18h, la Commission de surveillance des opérations électorales informe le Comité Directeur que le quorum des voix et des clubs est atteint pour les résolutions soumises au vote tant de l'assemblée générale extraordinaire que de l'assemblée générale ordinaire - assemblées qui se déroulent ce jour le samedi 20 juin 2020 à partir de 14h à huis clos.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 13h57.

**Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire  
du 20 juin 2020 à huis clos**

**PROCES VERBAL DU TOUR UNIQUE**

**RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
EXTRAORDINAIRE**

	Nbr de clubs	Nbr de voix
Nombre d'électeurs inscrits	219	536
Nombre d'émargements	173	473
Nombre d'enveloppes de vote	173	473
Taux de participation	79%	88,24%

		Nbr de suffrages		Nbr de voix	
<b>Résolution 1 - Recours au vote électronique</b>  L'assemblée générale entérine le recours au vote à distance par voie électronique, pour le vote des résolutions proposées dans le cadre de la présente assemblée, compte-tenu du contexte exceptionnel de crise sanitaire, par dérogation aux dispositions statutaires interdisant le vote par correspondance.	Pour	168	97,11%	454	95,98%
	Contre	0	0,00%	0	0,00%
	Abst.	5	2,89%	19	4,02%
<b>Résolution 2 - Mise en conformité et actualisation des statuts</b>  L'assemblée générale approuve la mise en conformité des statuts conformément à la législation et à la réglementation en vigueur ainsi que leur actualisation sur les points suivants :  - suppression des conditions liées au lieu de résidence des licenciés,  - ajout de la possibilité d'occuper des fonctions au sein des instances fédérales pour les licenciés pour pratique non compétitive (loisir),  - suppression des comités nationaux (anciennement France Baseball et France Softball).  Cf. I des propositions de modifications statutaires	Pour	161	93,06%	435	91,97%
	Contre	2	1,16%	9	1,90%
	Abst.	10	5,78%	29	6,13%
<b>Résolution 3 - Contrôle d'honorabilité</b>  L'assemblée générale approuve les modifications statutaires relatives au contrôle d'honorabilité des licenciés soumis à une obligation d'honorabilité, dans le cadre de la	Pour	167	96,53%	459	97,04%
	Contre	3	1,73%	7	1,48%

		Nbr de suffrages		Nbr de voix	
lutte contre les violences sexuelles dans le sport.  Cf. II des propositions de modifications statutaires	Abst.	3	1,73%	7	1,48%
	Pour	149	86,13%	411	86,89%
<b>Résolution 4 - Répartition des voix en assemblée générale</b>  L'assemblée générale approuve les modifications statutaires relatives à la prise en compte de la carte découverte comme autre titre de participation, distinct des licences, ainsi que des précisions des modalités de calcul du nombre de voix par membre.	Contre	3	1,73%	11	2,33%
	Abst.	21	12,14%	51	10,78%
	Pour	169	97,69%	460	97,25%
<b>Résolution 5 - Vote par voie électronique</b>  L'assemblée générale approuve les modifications statutaires relatives à l'ajout de la possibilité, dans le cadre des assemblées générales, de vote par voie électronique en présentiel ou à distance.	Contre	1	0,58%	3	0,64%
	Abst.	3	1,73%	10	2,11%
Cf. III des propositions de modifications statutaires					
Cf. IV des propositions de modifications statutaires					

**Dates du scrutin**

Le scrutin s'est déroulé du 05/06/2020 à 09h00 au 15/06/2020 à 18h00.

**RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

	Nbr de clubs	Nbr de voix
Nombre d'électeurs inscrits	219	536
Nombre d'émargements	173	473
Nombre d'enveloppes de vote	173	473
Taux de participation	79%	88,24%

		Nbr de suffrages		Nbr de voix	
<b>Résolution 1 - Recours au vote électronique</b>  L'assemblée générale entérine le recours au vote à distance par voie électronique, pour le vote des résolutions proposées dans le cadre de la présente assemblée, compte-tenu du contexte exceptionnel de crise sanitaire, par dérogation aux dispositions	Pour	168	97,11%	459	97,04%
	Contre	1	0,58%	3	0,63%

		Nbr de suffrages		Nbr de voix	
statutaires interdisant le vote par correspondance.	Abst.	4	2,31%	11	2,33%
Résolution 2 - Procès-verbaux des Assemblées Générales des 16 mars et 13 avril 2019	Pour	150	86,70%	414	87,53%
L'assemblée générale approuve les procès-verbaux des Assemblées Générales des 16 mars et 13 avril 2019.	Contre	2	1,16%	3	0,63%
Cf. procès-verbaux 2019	Abst.	21	12,14%	56	11,84%
Résolution 3 - Comptes 2019	Pour	149	86,13%	407	86,05%
L'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils ont été arrêtés par le comité directeur. Ces comptes font apparaître un total de recettes de 1 625 892,92?, un total de dépenses de 1 624 722,36?, soit un excédent de : 1 170,56? dont un résultat d'exploitation de (-) 571,46?, un résultat financier de (-) 4 705,46? et un résultat exceptionnel de 6 447,48?.	Contre	5	2,89%	21	4,44%
Cf. Comptes 2019 + rapports financiers et rapports du CAC	Abst.	19	10,98%	45	9,51%
Résolution 4 - Affectation du résultat de l'exercice écoulé	Pour	151	87,28%	418	88,37%
L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé en totalité au compte de report à nouveau, celui-ci s'élevant désormais à 11 877,63?.	Contre	4	2,31%	15	3,17%
	Abst.	18	10,41%	40	8,46%
Résolution 5 - Quitus financier	Pour	146	84,39%	403	85,20%
L'assemblée générale donne quitus aux membres du comité directeur et du bureau fédéral de la gestion de l'exercice écoulé.	Contre	5	2,89%	21	4,44%
	Abst.	22	12,72%	49	10,36%
Résolution 6 - Fixation des montants des cotisations et licences	Pour	155	89,60%	433	91,54%
L'assemblée générale approuve les modifications suivantes :					
- diminution du prix de la licence Baseball à 5 euros quelle que soit la catégorie d'âge avec effet rétroactif au 1er janvier 2020 ,	Contre	5	2,89%	14	2,96%
- création de la licence de pratique non-compétitive de Cricket modifié à 5 euros quelle que soit la catégorie d'âge ,					
- création de licences handicap comme suit :	Abst.	13	7,51%	26	5,50%
-> Licence de pratique compétitive handicap : 20 euros pour les 18 ans et moins et les 19					

		Nbr de suffrages		Nbr de voix	
ans et plus, et 10 euros pour les 15 ans et moins ,					
-> Licence de pratique non compétitive (loisir) handicap : 10 euros ,					
-> Licence non pratiquant pour les assistants handicap : 20 euros.					
- modification de l'âge limite (18U au lieu de 15U) pour les rétrocessions aux Ligues régionales ,					
- précision du montant de la cotisation des organismes à but lucratif affiliés.					
Cf. I des propositions de modifications réglementaires + Proposition de montant des licences et cotisations					
Résolution 7 - Budget prévisionnel 2020	Pour	139	80,35%	384	81,18%
L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel annexé au présent procès-verbal, qui fait apparaître un total de dépenses de 1 281 835? et un total de recettes de 1 281 835?.	Contre	4	2,31%	17	3,60%
Cf. budget prévisionnel	Abst.	30	17,34%	72	15,22%
Résolution 8 - Mise en conformité et actualisation du règlement intérieur	Pour	158	91,33%	439	92,81%
L'assemblée générale approuve la mise en conformité du règlement intérieur conformément à la législation et à la réglementation en vigueur ainsi que leur actualisation sur les points suivants :	Contre	1	0,58%	3	0,64%
- suppression des comités nationaux (anciennement France Baseball et France Softball),					
- suppression de l'abonnement au bulletin fédéral.	Abst.	14	8,09%	31	6,55%
Cf. II des propositions de modifications réglementaires					
Résolution 9 - Règles relatives aux assemblées générales	Pour	164	94,80%	447	94,50%
L'assemblée générale approuve les modifications du règlement intérieur suivantes concernant les règles applicables aux assemblées générales :					
- ajout de la possibilité de vote par voie électronique en présentiel ou à distance,	Contre	2	1,15%	5	1,06%
- ajout de la possibilité de participation à distance par					

		Nbr de suffrages		Nbr de voix	
<p>téléconférence, conformément à la résolution 5,</p> <p>- ajout de la possibilité de huis clos en cas de circonstances exceptionnelles,</p> <p>- réduction du délai minimal de tenue d'une seconde assemblée générale - lorsque la première assemblée générale n'a pas atteint le quorum - de 15 à 10 jours après la date de la première assemblée.</p> <p>Cf. III des propositions de modifications réglementaires</p>	Abst.	7	4,05%	21	4,44%
<p>Résolution 10 - Règles relatives aux réunions des instances dirigeantes</p> <p>L'assemblée générale approuve les modifications du règlement intérieur suivantes concernant les règles applicables aux réunions de ces instances dirigeantes :</p> <p>- ajout de la possibilité de candidature par courrier électronique,</p> <p>- ajout de la possibilité de vote par voie électronique en présentiel ou à distance,</p> <p>- ajout de la possibilité de participation à distance par téléconférence,</p> <p>- réduction des délais.</p> <p>Cf. IV des propositions de modifications réglementaires</p>	Pour	167	96,53%	459	97,04%
	Contre	0	0,00%	0	0,00%
	Abst.	6	3,47%	14	2,96%
<p>Résolution 11 - Adoption d'un nouveau règlement disciplinaire</p> <p>L'assemblée générale approuve le nouveau règlement disciplinaire, annexe au règlement intérieur, et son barème, conformes au règlement disciplinaire type de l'Annexe I-6 art R131-3 et R132-7 du code du sport adopté par le décret n°2016-1054 du 1er août 2016, ainsi que les modifications consécutives à l'entrée en vigueur de ce nouveau règlement disciplinaire.</p> <p>Cf. V des propositions de modifications réglementaires + projet de règlement disciplinaire + projet de barème disciplinaire</p>	Pour	155	89,60%	422	89,22%
	Contre	3	1,73%	13	2,75%
	Abst.	15	8,67%	38	8,03%
<p>Résolution 12 - Approbation de l'avenant à la convention conclue entre la Fédération et France Cricket</p> <p>L'assemblée générale approuve l'avenant à la convention conclue</p>	Pour	140	80,92%	391	82,67%
	Contre	1	0,58%	2	0,42%

		Nbr de suffrages		Nbr de voix	
entre la Fédération et France Cricket.	Abst.	32	18,50%	80	16,91%
Cf. projet d'avenant FFBS France Cricket					

Résolution 13 – Élections au Comité Directeur	Nbr de suffrages	Nbr de voix
Nombre de votes blancs	19	39
Nombre de votes valablement exprimés	154	434

Deux sièges à pourvoir au sein du collège général :

	Nbr de suffrages obtenus		Nbr de voix obtenues		Résultat
Damien GUIONIE (Collège Général)	147	95,45%	408	94,01%	ELU
Véronique GRISOT-GARBACZ (Collège Général)	145	94,16%	406	93,55%	ELU

Tous les sièges sont attribués et l'élection est finalisée.

#### Dates du scrutin

Le scrutin s'est déroulé du 05/06/2020 à 09h00 au 15/06/2020 à 18h00.

### Bureau fédéral du 29 juin 2020 en téléconférence

**Membres ayant participé à la téléconférence :** Christelle BONAVITA (A : 18h39), Fabien CARRETTE- LEGRAND (A : 18h39), Frédéric GUERN (A : 19h20), Jean-Marie MEURANT, Sylvain PONGE (A : 18h45), Thierry RAPHET, Didier SEMINET.

**Membres invités :** Olivier DUBAUT (A : 18h49), Fabienne DUHOUX, François DULPHY, Damien GUIONIE (A : 18h39), Tom NAGEL, Paul NGUYEN (D : 19h09), Alain ROUCAN, Stephen LESFARGUES, François COLLET (A : 18h38).

Il est constaté à 18h40 la présence de 5 membres du Bureaux, le Bureau Fédéral peut valablement délibérer par voie de téléconférence sous la présidence de Didier SEMINET.

#### **I. Vie Fédérale**

##### Vidéo à caractère injurieuse

La Fédération Française de Baseball et Softball a entériné l'engagement de poursuites judiciaires suite à la publication d'une vidéo à caractère injurieuse et diffamatoire mettant en cause la Fédération, plusieurs élus du Comité Directeur, un cadre technique et un personnel salarié les assimilant à des membres du Régime Nazi sur un site internet accessible au public.

Face à la violence des images et des termes employés, les membres du Bureau Fédéral et du Comité Directeur ayant visionné la vidéo font part de leur choc et expriment toute leur solidarité vis-à-vis des personnes citées.

##### Démission du Trésorier Général

Le Trésorier Général Paul NGUYEN (017791) a fait part aux membres du Comité Directeur de sa démission de ce poste.

Les fonctions de Trésorier Général seront assurées par intérim par le Trésorier Général Adjoint Sylvain PONGE (006132) jusqu'au prochain Comité Directeur.

## **II. Comité Directeur**

Le prochain Comité Directeur, se réunira par visioconférence le jeudi 9 juillet à 18h00.

### Ordre du jour :

- Approbations des P.V.
- Commissions
- INFBS
- Contestations, Réclamations, Protêts, Discipline
- D.T.N.
- Vie du siège
- Vie Fédérale

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h00.